

- Précis tel qu'il apparaît dans le document.
- Précis écrit ou adapté par l'équipe du Bulletin de veille.

CANADA

INSTITUT DE RECHERCHE EN POLITIQUES PUBLIQUES (IRPP)

Stephen Laurent et François Vaillancourt, *Federal-Provincial Transfers for Social Programs in Canada : Their Status in May 2004*, 22 juillet 2004, 20 pages.

<http://www.irpp.org/miscpubs/archive/wp/wp2004-07.pdf>

Un document de travail qui examine la complexité croissante du financement fédéral pour les programmes sociaux.

● Ce document de travail analyse les divers instruments fiscaux utilisés par le gouvernement fédéral dans le domaine des politiques sociales, en portant une attention particulière aux mesures adoptées depuis 1997 (financement ciblé, fonds divers, fondations, etc.). Les auteurs soutiennent que depuis le retour à l'équilibre budgétaire, « ...la présence fédérale en ce qui concerne les programmes sociaux ne cesse de croître. Ceci complique les relations fédérales-provinciales et rend plus difficile la tâche de tenir les gouvernements responsables de leurs politiques ».

Janice MacKinnon, « The Arithmetic of Health Care », *Policy Matters*, vol. 5, n° 3, juillet 2004, 28 pages.

<http://www.irpp.org/pm/archive/pmvol5no3.pdf>

Une étude propose de nouvelles façons de financer la santé, afin de soutenir le système et d'empêcher que des ponctions ne soient exercées dans d'autres postes de dépense prioritaires du gouvernement.

■ L'augmentation des coûts des soins de santé obéit à une arithmétique aussi simple que celle qui a fait bondir dette et déficits dans les années 1980 et au début des années 1990. Ces coûts augmentent tout simplement plus rapidement que les revenus des différents gouvernements, qui se voient dès lors contraints de combler l'écart en sabrant dans le financement d'autres missions de l'État. Or, malgré d'énormes investissements additionnels, la performance du système de santé canadien reste à la traîne de plusieurs pays occidentaux comme la Suède, et tout effort visant à le réformer se heurte à un débat idéologique qui tend à stigmatiser la plupart des idées nouvelles comme ouvrant nécessairement la voie à l'américanisation des soins de santé, à leur privatisation ou à la création d'un système à deux vitesses. À terme, les gouvernements du pays devront pourtant améliorer l'efficacité du système et en réduire les coûts, et ils auraient intérêt pour ce faire à s'inspirer de modèles autres que nord-américains. Il leur faudra également trouver de nouveaux modes de financement pour que cessent les compressions répétées dans d'autres domaines clés comme l'éducation. La mesure de création de nouvelles sources de revenu proposée par l'auteure comporte les principaux éléments que voici : 1) le financement s'accroîtrait parallèlement à l'augmentation du coût du système

de santé; 2) par souci d'équité, la formule reposerait sur le revenu et la capacité de payer; 3) la facturation des coûts ne surviendrait pas au point de prestation des services, mais ferait plutôt l'objet d'une évaluation annuelle, sous forme d'une prime de santé, ou serait incorporée dans le régime d'impôt sur le revenu; 4) les frais payés par les citoyens en santé seraient liés à leur utilisation du système.

FRASER INSTITUTE

Amela Karabegovi, Niels Veldhuis, Jason Clemens, Keith Godin, « Do Tax Rates Matter? », dans *Fraser Forum*, juillet 2004, 4 pages.

<http://www.fraserinstitute.ca/admin/books/chapterfiles/July04ffkarabeg.pdf#>

L'impôt sur le revenu a-t-il un impact sur les décisions de travailler, d'épargner et d'investir?

● Though economists differ on many issues, there are a few basic concepts on which virtually all agree. One of the most important is that people respond to incentives. That is, people make decisions by comparing the costs and benefits of a particular action and when either the costs or benefits change, people's behaviour also changes. Related to this observation is the question of whether or not taxes distort people's incentives. In other words, do taxes change how long or how hard people work, how much they save, and how much they invest? Policy analysts at the Canadian Centre for Policy Alternatives recently suggested that personal and corporate taxes have no affect on individual behaviour (CCPA, 2004). Our view is that income taxes have an extraordinary impact on our decisions to work, save, and invest. What does the economic research say?

FINANCES QUÉBEC

Québec, Ministère des Finances, *Simplification de la fiscalité*, juillet 2004, 53 pages.

http://www.finances.gouv.qc.ca/fr/documents/publications/PDF/simplification_fiscalite.pdf

Document de réflexion de Finances Québec concernant la simplification fiscale.

● De façon sommaire, la première partie de ce document propose quelques réponses aux questions suivantes : pourquoi l'impôt sur le revenu est-il complexe? pourquoi simplifier? comment simplifier? Dans ce contexte, il identifie plusieurs des facteurs qui expliquent l'évolution d'une législation fiscale relative à l'impôt sur le revenu vers une complexité de plus en plus grande. Ensuite, il présente les motifs justifiant une simplification du régime de l'impôt sur le revenu québécois. Aussi, après avoir exposé les grandes lignes du régime d'imposition des autres provinces canadiennes, ce document identifie quelques avenues de simplification du régime de l'impôt sur le revenu québécois et illustre certaines des difficultés qui pourraient découler d'une transition éventuelle entre le régime d'imposition actuel et un régime d'imposition plus simple. Finalement, ce document présente les avantages conférés par l'autonomie fiscale du Québec. Dans un deuxième temps, ce document rappelle les gestes de simplification posés par le ministère des Finances à l'occasion des Discours sur le budget du 12 juin 2003 et du 30 mars 2004. Il présente également un suivi des recommandations contenues dans le rapport du Groupe de travail conjoint sur l'administration de la fiscalité et celui du Groupe conseil sur l'allégement réglementaire.

ÉTATS-UNIS

NATIONAL TAX ASSOCIATION

Daniel R. Feenberg, James M. Poterba, « The Alternative Minimum Tax and Effective Marginal Tax Rates », *57 National Tax Journal* 407-428, (juin 2004), 22 pages.

[http://ntj.tax.org/wwtax/ntjrec.nsf/EFA9BD38041718A785256EB3005E2BD1/\\$FILE/Article%2003-Feenberg.pdf](http://ntj.tax.org/wwtax/ntjrec.nsf/EFA9BD38041718A785256EB3005E2BD1/$FILE/Article%2003-Feenberg.pdf)

Analyse de l'effet de l'impôt minimum de remplacement sur les taux marginaux d'imposition.

● This paper examines how the Alternative Minimum Tax (AMT) affects the weighted average marginal tax rates that apply to various components of taxable income and the subsidy rates on various income tax deductions. It also considers how several AMT reform proposals would affect the number of AMT taxpayers, total AMT liability, and weighted average marginal tax rates. On average, the AMT has only a modest impact on the weighted-average marginal tax rates for most sources of income although some taxpayers face substantially higher tax rates, and others substantially lower rates, as a result of the AMT. Our projections show that modest increases in the AMT exclusion level have substantial effects on the number of AMT taxpayers, and that indexing the AMT parameters would reduce the number of AMT payers in 2010 by more than 60 percent.

THE BROOKINGS INSTITUTION

Leonard E. Burman, *An Analysis of the 2004 House Tax Cuts*, 17 juin 2004, 20 pages.

http://www.taxpolicycenter.org/UploadedPDF/1000661_2004TaxCuts.pdf

Un excellent texte explicatif portant sur les mesures fiscales relatives au budget 2005 adoptées par la Chambre des représentants.

● The House of Representatives has passed variants on four provisions in President Bush's FY2005 Budget: marriage penalty relief (H.R. 4181), a temporary increase in the AMT exemption (H.R. 4227), an increase in the 10-percent tax bracket thresholds (H.R. 4275), and an increase in the child credit and making it available to taxpayers with higher incomes (H.R. 4359). This paper discusses the potential implications of those bills on revenues, the distribution of tax liabilities, and the economy. With the exception of AMT relief, the other three bills would expand on provisions enacted in 2001. The 2001 legislation, the Economic Growth and Taxpayer Relief Reconciliation Act of 2001 (EGTRRA), phased in all three provisions, but would "sunset" all the relief after 2010—meaning that they would return to the levels specified by pre-EGTRRA law. Legislation enacted in 2003, the Jobs and Growth Taxpayer Relief Reconciliation ACT of 2003 (JGTRRA), increased all three provisions to their fully phased in levels, but only for 2003 and 2004, after which the EGTRRA phase-in schedule resumes. The House-passed legislation would make permanent the temporary increases enacted in JGTRRA and would eliminate the sunset after 2010. It would also expand eligibility for the child tax credit to many high-income taxpayers and index the AMT exemption level for inflation, but only for one year.

J. Mark Iwry, William G. Gale, and Peter R. Orszag, « Improving the Saver's Credit », *Policy Brief #135*, juillet 2004, 8 pages.

<http://www.brookings.edu/comm/policybriefs/pb135.pdf>

Évaluation et propositions d'améliorations au « Saver's Credit », le crédit d'impôt à l'épargne-retraite introduit en 2001 afin de favoriser l'épargne en vue de la retraite chez les contribuables de classes moyennes et inférieures.

● For decades, the U.S. private pension system has provided preferential tax treatment to employer-provided pensions, 401(k) plans, and individual retirement accounts relative to other forms of saving. The effectiveness of this system of subsidies is controversial. Despite the accumulation of vast amounts of wealth in pension accounts, concerns persist about the ability of the pension system to raise private and national saving, and in particular to improve saving outcomes among those households most in danger of inadequately preparing for retirement. The saver's credit, enacted in 2001 as part of the Bush administration's tax cut legislation, provides a government matching contribution for voluntary individual contributions to 401(k) plans, individual retirement accounts (IRAs), and similar retirement savings arrangements. It is the first and only major federal legislation directly targeted to promoting tax-qualified retirement saving for moderate- and lower-income workers. Yet its current status as both temporary—it is scheduled to expire in 2006—and nonrefundable hinders its ability to be a real help to low- and middle-income families. This policy brief outlines several ways to improve the credit.

Rudolph G. Penner, C. Eugene Steuerle, *Budget Rules*, 23 juillet 2004, 21 pages.

<http://www.taxpolicycenter.org/UploadedPDF/1000668.pdf>

Avec le retour aux déficits, la détermination et l'application de règles budgétaires précises et efficaces deviennent des outils de contrôle nécessaires.

● People tend to expect both too much and too little of budget rules. Because they are more art (or perhaps, craft) than science, it is impossible to derive some ideal set of rules through theory. Because they involve many arbitrary elements, they are also easy to disparage. And yet, an orderly decision process requires rules, written or unwritten. We believe that the return of significant deficits after a brief interlude of surpluses will make it inevitable that budget policy will be a prime focus of attention in 2005 or soon thereafter, and that budget rules will receive a significant share of that attention. This article represents an attempt to make some sense out of budget rules and what we might expect from them.

CONGRESSIONAL BUDGET OFFICE

Elizabeth Pinkston et Dennis Zimmerman, *Tax-Credit Bonds and the Federal Cost of Financing Public Expenditures*, CBO, juillet 2004, 10 pages.

ftp://ftp.cbo.gov/56xx/doc5624/07-08_TaxCreditBonds.pdf

Le financement des dépenses publiques par l'émission de « bons d'impôt fédéral » : une analyse de l'efficacité de ce type de mesures.

● Tax-credit bonds – bonds on which the federal government pays "interest" in the form of credits against federal income tax liability – have been proposed as a mechanism for financing various expenditures at all levels of government. In instances in which the bonds would be used as an alternative to federal appropriations as a source of funding, the cost to the federal government would be greater than it would be with financing through conventional borrowing by the Department of the Treasury. But carefully designed tax-credit bonds could cost the federal government less per dollar of assistance provided to state and local governments than the federal tax exemption now accorded "municipal" bonds issued by those governments. This Congressional Budget Office (CBO) paper explains those conclusions; however, in accordance with CBO's mandate to provide impartial analysis, the report makes no recommendations.

Robert McClelland et Pamela Greene, *The Estate Tax and Charitable Giving*, CBO, juillet 2004, 16 pages.

<ftp://ftp.cbo.gov/56xx/doc5650/07-15-CharitableGiving.pdf>

La baisse des impôts sur la fortune diminuerait le niveau de dons aux organismes de bienfaisance.

● This paper by the Congressional Budget Office (CBO) examines the effect that changing the estate tax would have on donations to charity. Because charitable bequests lower the taxable amount of estates, the tax gives people an incentive to contribute to charity at death rather than leave assets to heirs. Furthermore, the estate tax provides an incentive to make charitable contributions during life. The paper finds that increasing the amount exempted from the estate tax from \$675,000 to either \$2 million or \$3.5 million would reduce charitable giving by less than 3 percent. However, repealing the tax would have a larger impact, decreasing donations to charity by 6 percent to 12 percent.

ROYAUME-UNI

INSTITUTE FOR FISCAL STUDIES

Andrew Leicester, Frank Windmeijer, « The 'fat tax' : economic incentives to reduce obesity », juin 2004, 19 pages.

<http://www.ifs.org.uk/consume/bn49.pdf>

Faut-il introduire une taxe sur certains produits afin de réduire le taux d'obésité? Étude sur la faisabilité et les conséquences d'une telle « taxe sur le gras ».

● This Briefing Note looks at the potential for the introduction of a 'fat tax' into the UK in an effort to reduce the growing prevalence of obesity in Britain. This Briefing Note looks at trends in UK obesity and examines evidence on eating habits and exercise in order to see whether trends here can account for what we see happening to obesity. We go on to review some of the key economic reasons behind why we might be concerned about obesity and why we might consider there to be a case for government intervention. We also discuss how food is currently taxed and the various ways in which a 'fat tax' might be introduced, looking at particular issues the government might need to address should it wish to introduce one. We finish by presenting some simple analysis of a hypothetical 'fat tax' in terms of how it might impact differently on the rich and the poor.

FRANCE

SÉNAT

Philippe Marini, *Rapport d'information fait au nom de la commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation (1) sur l'impôt de solidarité sur la fortune*, 16 juin 2004, 62 pages.

<http://www.senat.fr/rap/r03-351/r03-3511.pdf>

Impôt sur la fortune : éléments d'analyse économique pour une réforme de la fiscalité patrimoniale.

● Le barème de l'impôt de solidarité sur la fortune, hormis l'introduction en loi de finances pour 1999 d'une nouvelle tranche, à 1,8 %, pour les patrimoines nets imposables supérieurs à 15 millions d'euros, a été marqué par une remarquable stabilité entre 1997 et 2003. Sur ces six dernières années, votre commission des finances dispose donc de données comparables par nature, permettant un état des lieux complet d'un impôt qui suscite des analyses plus fréquemment fondées sur des préjugés que sur des chiffres. Les chiffres présentés par votre rapporteur général, tous issus des statistiques officielles du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, n'appellent a priori pas des commentaires nourris, tant ils frappent par leur évidence. La mise en perspective de ces chiffres, sur six années, fait néanmoins apparaître des dysfonctionnements tels qu'il a paru utile à votre

rapporteur général de proposer une « boîte à outils » pour, à court terme, rendre l'ISF plus supportable aux redevables qui l'acquittent et, à moyen terme, définir un barème simplifié plus compatible avec l'attractivité du territoire. Les principes de base de la fiscalité, conduisant à préférer des tranches élargies et des taux d'imposition économiquement réalistes, ont permis de dessiner plusieurs hypothèses de travail pour une réforme du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune qui prend tout son sens au moment où le rapatriement des capitaux devient une préoccupation gouvernementale.

INTERNATIONAL

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

OCDE, *Projet de Rapport d'étape sur l'amélioration du processus de résolution des différends en matière fiscale*, OCDE, 29 juillet 2004, 3 pages.

http://www.oecd.org/document/60/0,2340,fr_2649_37427_30401980_1_1_1_37427,00.html

Développements récents concernant le règlement des différends internationaux en matière fiscale.

■ L'OCDE a lancé un projet important et effectué certains travaux pour améliorer l'efficacité de la procédure amiable (PA) prévue à l'article 25 du Modèle de convention fiscale de l'OCDE. Ces travaux sont centrés sur la résolution de toutes les catégories de différends internationaux concernant les conventions fiscales, et notamment les problèmes de prix de transfert lorsqu'ils se présentent. Le projet de l'OCDE met l'accent sur l'amélioration de l'efficacité du fonctionnement de la procédure amiable (PA) ainsi que sur un objectif tout aussi important qui est de faire en sorte que les affaires soumises à cette procédure soient réglées d'une manière satisfaisante. Le projet couvre à la fois les aspects opérationnels et les questions de fond. Parmi les aspects opérationnels, on trouve des sujets tels que : la transparence des procédures, le rôle du contribuable dans la procédure, le coût de la procédure, l'établissement d'un calendrier pour la résolution des différends, etc. Parmi les questions de fond : le champ et l'objet de l'Article 25, l'interaction entre PA et droit interne, les contraintes relatives à la possibilité de recourir à la PA ou de la mettre en oeuvre, les limites dans le temps, la suspension des impôts et intérêts, etc. Certaines questions sont analysées en détail et des propositions sont faites pour améliorer le déroulement de la procédure amiable. Le Projet de rapport d'étape, publié à l'attention de commentaires publics, est disponible à l'adresse indiquée ci-haut. Des fiches par pays qui résument les procédures applicables dans les diverses juridictions sont aussi disponibles.

OCDE et Centre de politique et d'administration fiscale, *L'application des impôts sur la consommation aux échanges de services et de biens incorporels internationaux*, OCDE, juillet 2004, 23 pages.

<http://www.oecd.org/dataoecd/22/53/33637601.pdf>

L'OCDE propose des solutions pour limiter les problèmes liés à la taxation des échanges internationaux de services et de biens incorporels.

■ L'OCDE a publié un rapport sur les problèmes de l'application des impôts sur la consommation aux échanges de services et de biens corporels internationaux. Le rapport étudie les obstacles identifiés et lance, en coopération avec les milieux d'affaires et des pays non membres de l'OCDE, un programme de travail pour adresser ces problèmes. Un certain nombre d'options ont été proposées pour remédier à la situation actuelle. Dans le contexte de l'OCDE, les solutions suivantes sont proposées: (i) encourager les pays à réduire les obstacles actuels aux échanges internationaux au moyen de principes cadres convenus ; (ii) élaborer, en s'appuyant sur une contribution appropriée des milieux d'affaires, une Série Orientations qui convertisse les principes cadres en un ensemble de « règles » exploitables, ce faisant, il serait essentiel de faire participer au débat des économies non membres de l'OCDE, car les problèmes identifiés ne se limitent pas aux pays membres ; (iii) étant donné qu'il est improbable que l'établissement des principes et des orientations suffise à éliminer tous les problèmes et qu'inévitablement, les pays interpréteront les concepts ou les activités de différentes manières, une forme de mécanisme de règlement des différends sera peut-être nécessaire ou encore, lorsque certains pays estiment utile de pouvoir conclure un accord bilatéral

relatif à l'application des impôts sur la consommation aux services et aux biens incorporels échangés avec leur pays, il pourrait s'avérer judicieux de disposer d'un Modèle de convention fiscale (MCF) sur la TVA et la TPS (ou d'inclure des articles sur la TVA et la TPS dans le MCF concernant le revenu et la fortune) ; (iv) il conviendra en outre de surveiller constamment l'évolution de la situation, notamment du fait de l'apparition de nouveaux modèles d'entreprise, et d'approfondir encore l'analyse des obstacles identifiés.

Pablo Antolin, Alain de Serres et Christine de la Maisonneuve, *Implications budgétaires à long terme des plans d'épargne retraite à traitement fiscal favorable*, OCDE, 24 juin 2004, 69 pages.

[http://www.oilis.oecd.org/olis/2004doc.nsf/43bb6130e5e86e5fc12569fa005d004c/c38cb6aaaa838488c1256ebc00393cf0/\\$FILE/JT00166672.PDF](http://www.oilis.oecd.org/olis/2004doc.nsf/43bb6130e5e86e5fc12569fa005d004c/c38cb6aaaa838488c1256ebc00393cf0/$FILE/JT00166672.PDF)

Étude comparée des coûts et revenus fiscaux liés aux régimes privés d'épargne retraite bénéficiant d'un traitement fiscal favorable.

● Cette étude présente, pour 17 pays de l'OCDE, les résultats d'estimation des avoirs nets budgétaires ainsi que de l'évolution sur le temps des coûts et revenus fiscaux liés aux plans privés d'épargne retraite à traitement fiscal favorable. Les estimations prennent en compte les contributions, l'accumulation d'actifs et les prestations présentes et futures qui seront influencées par les changements démographiques à venir. Les principaux résultats suggèrent que dans l'hypothèse où les incitatifs fiscaux ont peu d'effet sur la création nette d'épargne et conduisent plutôt à une réallocation de l'épargne existante, le coût budgétaire net des plans d'épargne retraite à traitement fiscal favorable demeurera élevé et ce, en dépit de la forte croissance des recettes fiscales anticipée, liée à l'augmentation importante du nombre de retraités par rapport au nombre de contributeurs. L'étude montre en outre que le coût budgétaire est sensiblement réduit dans l'hypothèse où ces plans parviennent à stimuler l'épargne privée de manière significative. Certaines politiques visant à maximiser l'effet sur la création d'épargne nette sont également explorées.

BANQUE MONDIALE

World Bank Tax Policy and Tax Administration Thematic Group, *Codes of Ethics and Conduct in Revenue Administrations : What does International Practice Tell Us*, Banque mondiale, 9 août 2004, 20 pages.

<http://www1.worldbank.org/publicsector/tax/CodesofEthics.doc>

L'éthique dans les administrations fiscales : une analyse des codes et des pratiques.

● Tax and customs administrations often are lightning rods for corruption in public sectors around the world. The measures these agencies use to control corruption vary but usually involve attempts to modernize through information systems and functional restructuring that change the nature of work performed and the organizations themselves. These codes are also part of the change process and represent one of the least empirically understood but potentially most useful mechanisms to lower the risk of corruption. Moreover, ethical behavior and conduct are often perceived as a major factor in sustaining tax and customs administration reforms. The effectiveness of codes as a check on internal and external corruption is one reason for their ubiquitous appearance, beginning in the early 1990s, as a part of modernization efforts and as a complement to other, often national anti-corruption initiatives. But many questions remain unanswered. What are the best ingredients of codes of ethics and conduct that can prevent or at least hinder corrupt practices? Also, are there benchmarks that can stimulate and promote best practice applications? Finally, how can these codes be enforced and through what mechanisms, especially in a climate where integrity breeches are commonplace? To answer these questions the note reviews: codes from a contextual perspective; country applications of code structure and content; three case studies and assessment of best practice features; and recommended essentials for codes based on international practice.

Équipe de rédaction du Bulletin de veille

Marie-Pierre Allard, Gilles N. Larin, Marc Bachand, Dominic Castonguay, Marc Desjardins, Mélanie Dolbec,
Pierre-Louis Le Saunier, Hélène Oigny